

BILAN FÉMINISTE SECMV

Le comité féministe du SECMV a été créé en 2007, depuis il a vécu beaucoup de haut et de bas. Pendant plusieurs années, le comité féministe a été relativement moribond, mais plusieurs femmes se sont organisées afin de mettre de l'avant des pratiques et principes féministes au sein SECMV, ainsi qu'au Cégep Marie-Victorin. Il faut comprendre que le cégep est composé d'une population à 75% féminine, et que la place du féminisme autant en pratique qu'en principe est au coeur de l'association étudiante.

Depuis l'automne 2015, les femmes du comité féministe du SECMV ont été particulièrement actives. Un local a été aménagé pour offrir un "safe space" aux étudiantes. Des réunions se tiennent toutes les semaines afin de s'organiser entre femmes et créer de nouveaux projets. Une bibliothèque d'ouvrage féministe a été mis en place pour l'ensemble des étudiant.e.s du cégep. La création des recueils de textes et de zines féministes ont aussi été créés.

Le comité féministe a aussi produit un texte de réflexion sur la place du féminisme à l'ASSÉ, suite à différents problèmes rencontrés avec l'organisation provincial («Texte de réflexion critique sur le comité femmes de l'ASSÉ et sur la place du féminisme dans l'organisation»). Différents matériels d'information ont été créés sur divers sujets, les costumes sexistes à l'halloween, la dénonciation de publicité sexiste, et le consentement en créant une campagne en collaboration avec notre café étudiant autogéré, l'Exil. L'organisation d'ateliers sur des sujets comme la pertinence de la non-mixité, ont été organisés afin de déconstruire les préjugés autour de ce sujet. Récemment le comité féministe s'est lancé dans un grand projet, soit de coordonner un camp de formation féministe qui aura lieu le 30 avril et le 1er mai prochain. Finalement, le SECMV a plusieurs pratiques féministes au quotidien, tels que la distribution gratuite de condoms, des tracts sur les attitudes à ne pas avoir lors d'événements festifs et sur le consentement lors de tous les événements socio-culturels, l'alternance homme-femme lors des instances. Nous mettons de l'avant l'importance de la féminisation de tous les textes, des propositions et des interventions autant en assemblée générale, en réunion de comité, en réunion du conseil exécutif que dans les échanges entre militantes et militants.

Vous trouverez ci-joint la liste des revendications présent lors de nos assemblée générale.

Que le SECMV se positionne en faveur d'une campagne dont les principales revendications sont (sous le thème du travail étudiant):

- Le plein salaire pour tou-tes les étudiant-es en situation de stage à tout ordre d'enseignement
- L'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études
- La gestion collégiale (entre étudiant-es, professeur-es, et employé-es) des institutions d'enseignement
- La valorisation et l'utilisation concrète de la production étudiante par la mise en place d'un programme à cet effet au collégial comme au niveau universitaire Dans une

perspective de reconnaissance des études comme un travail intellectuel méritant un salaire et des conditions convenables.

Que soit mis de l'avant l'aspect féministe d'une campagne avec de telles revendications, entre autres car le modèle actuel de l'AFE contribue à maintenir l'institution patriarcale du mariage.

Que soit mis de l'avant l'aspect anticapacitiste d'une campagne avec de telles revendications, les étudiant-es ayant des incapacités étant particulièrement pénalisés-es par l'obligation de conjuguer études et travail rémunéré.

Que l'on profite d'une telle campagne pour mettre de l'avant l'intérêt, trop souvent méprisé, des étudiant-es LGBTQIIAA+, la condition étudiante actuelle forçant la cohabitation parfois tendue avec des familles opposées à la prise de liberté sexuelle de l'étudiant-e.

Que l'on profite d'une telle campagne pour mettre de l'avant l'intérêt, trop souvent méprisé par le mouvement étudiant, des étudiant-es en technique, les stages et l'AFE les touchant davantage que la hausse des frais de scolarité à l'université, enjeu constamment mis au centre de la lutte étudiante.

Que cette campagne soit apportée lors de la plénière sur la prochaine campagne au prochain congrès de l'ASSÉ comme une campagne provinciale ou régionale à commencer. Que l'on se penche sur la possibilité d'inclure l'instauration d'un revenu minimum garanti (RMG) et/ou l'inclusion des étudiant-es dans cette mesure à ces revendications.

Considérant qu'il est important qu'une égalité des sexes soit véhiculée et transmise dans un cadre scolaire.

Considérant que la littérature est un instrument important de reproduction des valeurs sociales et culturelles.

Considérant que les œuvres littéraires écrites par des femmes sont minoritairement enseignées dans le cursus scolaire.

Que le SECMV se positionne en faveur de la parité homme-femme dans les lectures obligatoires au niveau collégial.

Que le SECMV se positionne en faveur d'une féminisation de l'enseignement post-secondaire.

Considérant que le mouvement féministe est en constante évolution et qu'il englobe DES féministes hétéroclites et parfois conflictuels.

Considérant que le mouvement féministe implique une prise de position, le contenu du cours enseigné serait irrémédiablement subjectif.

Considérant qu'il serait nuisible à l'autonomie des femmes dans la lutte féministe qu'un ministère prenne en charge la création de ce programme.

Que le SECMV s'oppose aux cours de féminisme institutionnalisés au niveau collégial.

06-05-2015

Que le SECMV demande l'abolition du poste, fictif ou réel, de porte-parole à l'ASSÉ, les communications avec les médias devant dorénavant se faire par une alternance de porte-paroles locaux respectant l'alternance homme-femme et l'alternance cégep-université.

01-04-2015

Que le SECMV dénonce la culture du viol ainsi que tout acte d'agression, d'abus ou de harcèlement sexuel;

Que le SECMV crée des espace sécuritaire pour toutes et tous dans les événements qu'il organise ou auxquels il prend part;

Que le SECMV ne tolère aucun slogan, action ou discours tendant à légitimer ou banaliser le viol.

Que le SECMV supporte au meilleur de ses moyens tout membre désirant entamer un recours quelconque contre un ou une agresseur.e, en gardant à l'esprit que les survivantes et les survivants sont les mieux placé.e.s pour choisir la démarche la plus efficace dans leur processus de guérison.

Que le SECMV s'assure que les démarches faites par un ou une membre à un ou une agresseur.e dans le cadre d'un processus de justice transformatrice soit respectée au sein de ces instances et lors des événements qu'elle organise

11-02-15

Considérant le septième principe de base et le sixième critère 4 et 5 des statuts et règlements de l'ASSÉ.

Que le SECMV exige de l'ASSÉ de respecter ses statuts et règlements.

Qu'en ce sens, que le SECMV demande à l'ASSÉ de considérer comme non membre les associations étudiantes qui n'ont pas de principes, de pratiques et de revendications féministes, si elles ne s'y engagent pas d'ici le congrès annuel.

07-04-14

Que le SECMV se positionne en appuie des luttes LGBTQ (lesbienne, gai, bisexuel, trans, queer).

04-12-13

Que le SECMV se positionne contre toute forme de capacitisme et répercutions capacitistes;

30-11-11

Considérant l'importance qu'a eu l'accessibilité à l'éducation dans les luttes féministes et celle qu'elle continue d'avoir;

Considérant les problématiques d'égalité des genres qui surviennent généralement dans le mouvement étudiant en période de mobilisation accrue, comme dans le cadre d'une grève générale illimitée;

Considérant un besoin commun des associations étudiantes en matériel d'information, en formations féministes et en soutien aux comités femmes locaux existant ou à leur création;

Considérant la volonté d'amener un discours féministe au sein du discours, de la mobilisation et des actions qui seront portés par la CLASSE;

Considérant que le mouvement féministe est aussi, au même titre que la lutte actuelle, un mouvement combatif;

Que la CLASSE intègre un Comité Féministe dont les membres du Comité Femmes de l'ASSÉ feront, de facto, partie.

Fonctionnement du comité : Le comité Féministe sera, durant le temps de la Coalition, un comité de soutien au comité femmes de l'ASSÉ. Le comité féministe intégrera des collaboratrices et collaborateurs qui n'auront pas l'obligation d'être élu-es en congrès, mais devront obligatoirement présenter leur adhésion sous forme de lettre adressée au congrès. Elles et ils restent donc redevables au congrès. Les mandats du comité seront :

- Organiser des actions féministes;

- Former des porte-paroles féministes;

- Créer du matériel de mobilisation féministe;

- Publier des textes et/ou articles féministes;

- Assurer la visibilité du féminisme lors de manifestations

18-02-09

Que le SECMV propose que le féminisme ne fasse pas obligatoirement l'objet d'une revendication lors de chaque campagne de l'ASSÉ, mais que son analyse soit incluse globalement, si le sujet s'y prête directement, au même titre que tout autre facteur(social-économique, etc.) relié au sujet.

Que le SECMV appuie le comité FEMMES-FAMILLES lors de ses revendications.